

## DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

### I. DECLARANT

- ◆ Dénomination sociale : Société ESSOUKNA
- ◆ Adresse : Tunisienne

### II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ◆ Raison sociale : Société Immobilière et de Participations SIMPAR.
- ◆ Siège social : 14, Rue Masmouda Mutuelleville - 1082 - Tunis.
- ◆ Capital social : 3 000 000 de dinars divisé en 600 000 actions de nominal 5 dinars chacune.

### III. FRANCHISEMENT DE SEUIL

- ◆ Seuil(s) franchi(s) : **5%**
- ◆ Sens du franchissement : **Baisse**
- ◆ Date du franchissement du seuil : **27/09/2004**
- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :

- Directement	41 420	actions et droits de vote, soit	6,9	% du capital
- Indirectement		actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		actions et droits de vote, soit		% du capital
<b>TOTAL</b>	<b>41 420</b>	<b>actions et droits de vote, soit</b>	<b>6,9</b>	<b>% du capital</b>
- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés **en** franchissement du seuil :

- Directement	41 420	actions et droits de vote, soit	6,9	% du capital
- Indirectement		actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		actions et droits de vote, soit		% du capital
<b>TOTAL</b>	<b>41 420</b>	<b>actions et droits de vote, soit</b>	<b>6,9</b>	<b>% du capital</b>

### IV. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Enregistrement en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 13 octobre 2004 par le représentant légal de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.